

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mouvement de hausse modérée des taux en juillet

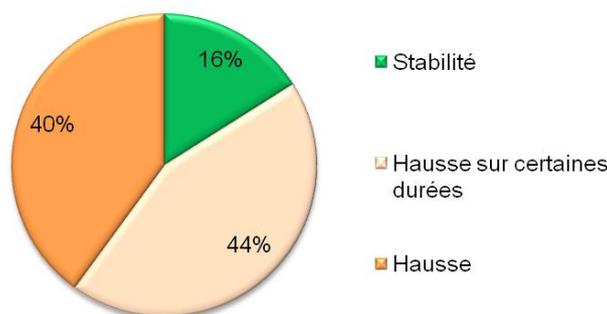
Paris, le 2 juillet 2013 – En juillet, suite à la remontée du taux d'emprunt d'Etat, de nombreuses banques ont augmenté leurs taux fixes de crédit de 0,15 point en moyenne. Le point bas des taux pourrait donc avoir été atteint, même si la remontée des taux devrait être progressive. Les taux moyens restent ainsi pour l'instant inchangés, à un niveau historiquement bas.

90 % des nouveaux barèmes reçus affichent des hausses de taux pour juillet

Dès la fin juin, certaines banques ont procédé à des hausses de taux. 16 % des barèmes reçus pour le mois de juillet font état d'une stabilité. Les autres affichent des **remontées allant de 0,10 point à 0,30 point selon les banques**, sur toutes les durées ou uniquement sur certaines (inférieures à 20 ans). **Aucune baisse n'a été constatée.** Toutefois, ces hausses sont pour l'instant sans effet sur les taux moyens qui restent à un plancher historique : **2,91 % sur 15 ans, 3,21 % sur 20 ans, 3,57 % sur 25 ans et 4,21 % sur 30 ans.**

« Ce mois-ci, on observe un mouvement de remontée des taux pour la plupart des nouveaux barèmes communiqués y compris par certains réseaux nationaux. Toutefois, beaucoup d'établissements n'ont pas réactualisé leurs grilles pour juillet et proposent donc encore des taux très favorables. C'est pourquoi ces premières hausses n'ont pas à ce jour d'effet sur les taux moyens qui restent à un plancher historique » tempère Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.

Evolution des barèmes de taux applicables en juillet



source : meilleurtaux.com, sur la base des barèmes reçus au 1^{er} juillet

Le mouvement de baisse des taux bel et bien terminé...

Plusieurs indicateurs laissent à penser que le mouvement de baisse des taux enclenché début 2013 est parvenu à son terme : « Comme on pouvait s'y attendre, l'agitation observée sur les marchés fin juin n'est pas restée sans effet sur les taux de crédit immobilier. Dans le sillage des taux américains, puis européens, le taux de l'OAT 10 ans est monté le 24 juin à 2,45 %, un niveau inégalé depuis juillet 2012. Compte tenu de la fin de la politique accommodante aux Etats-Unis, des craintes sur le déficit français et de la hausse des coûts de financement des Etats, on peut s'attendre à une remontée des taux de crédit immobilier. Toutefois, celle-ci devrait rester à ce stade très progressive : dans un contexte de demande fragile, les banques veulent continuer à attirer de nouveaux clients et ne souhaitent pas d'à-coups. Mais les signaux avertisseurs sont bien là... » conclut Hervé Hatt, président de meilleurtaux.com.

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. Les services sont accessibles à partir du site Internet, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 160 agences à Paris et en région.

Contacts presse

Sandrine Allonier

Tél. : 01 41 97 98 67

communication@meilleurtaux.com